



Peut-on fumer dans la cour d'une école avant l'arrivée des élèves ?

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 10 février 2007

Peut-on fumer dans la cour d'une école avant l'arrivée des élèves (7h45...) ?

Réponse :

- L'interdiction de fumer dans l'enceinte d'un établissement scolaire est totale et permanente. La seule exception concerne les domiciles privés d'habitation (logements de fonction)